

## IRI RDC APORTE UNE VALEUR UNIQUE EN TANT QUE PARTENAIRE POUR LA PROTECTION DES FORETS DANS LE BASSIN DU CONGO.

**Offre la possibilité d'atteindre les personnes en RDC au niveau de la foi et de l'éthique**, faisant de la fin de la déforestation une priorité spirituelle et morale parmi la population générale et aidant à engager un plus large éventail de parties prenantes pour promouvoir une approche plus holistique de la protection et de la gestion des forêts.

**Fournit un accès aux zones reculées de la RDC** où les institutions gouvernementales peuvent ne pas avoir une forte présence, et où l'application de l'environnement est généralement faible, mais où les églises et les réseaux religieux sont présents. Facilite la formation des chefs religieux en RDC pour qu'ils deviennent des défenseurs de la protection des forêts et utilisent leurs lieux de culte pour enseigner la nécessité de protéger et de restaurer les forêts.

**Apporte les vastes réseaux éducatifs** dont disposent les chefs religieux et les organisations confessionnelles pour sensibiliser à la conservation des forêts et la capacité de travailler avec des écoles religieuses, des séminaires et d'autres établissements d'enseignement pour intégrer la conservation des forêts dans leurs programmes.

**Mobilise les chefs religieux en RDC** en tant qu'intermédiaires honnêtes et respectés avec les décideurs aux niveaux local, provincial et national pour renforcer la confiance, promouvoir le dialogue et faire avancer les politiques qui protègent les forêts.

**Apporte l'accès politique considérable, le pouvoir et l'influence des hauts responsables religieux de la RDC** (en particulier les catholiques, les protestants, les kimbanguistes et les musulmans) à influencer sur le programme de protection des forêts, du niveau national à 14 provinces forestières prioritaires (Ituri, Equateur, Nord Kivu, et Sud Kivu, Tshopo, Tshwapa, Mai Ndombe, Bas-Uélé, Sankuru, Mongala, Maniema Kasai, Sud Ubangi et Nord Ubangi)

**Favorise la collaboration et la coordination entre les différentes parties prenantes travaillant sur la protection et la gestion des forêts en RDC** en réunissant les chefs religieux, les organisations confessionnelles, les organisations de la société civile et les communautés forestières, aidant à créer une réponse plus coordonnée et efficace aux défis auxquels sont confrontés les Bassin du Congo.

### LES MEMBRES DE IRI RDC



## INITIATIVE INTERRELLIGIEUSE POUR LES FORÊTS TROPICALES

### IRI-RDC

### ADRESSE:

59, Mont-Virunga, Centre Interdiocésain  
Kinshasa/GOMBE

### CONTACT:

matthieu.yela@interfaithrainforest.org  
+243 978 036 422

# MISSION

L'Interfaith Rainforest Initiative (IRI) est une alliance internationale multiconfessionnelle qui apporte une urgence morale et un leadership confessionnel aux efforts mondiaux visant à mettre fin à la déforestation tropicale, notamment par le biais de programmes nationaux au Brésil, En Colombie, en République démocratique du Congo, en Indonésie et en Pérou.



## IRI RDC MOBILISE LES CHEFS RELIGIEUX ET LES ORGANISATIONS CONFESIONNELLES POUR PROTEGER LES FORETS DE LA RDC

Lancé en décembre 2019, IRI RDC est une plateforme convoquée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour permettre aux chefs religieux de travailler côte à côte avec les communautés forestières, la société civile, les climatologues et d'autres partenaires forestiers sur des actions qui protègent et restaurent le bassin du Congo.

L'IRI en République Démocratique du Congo « IRI RDC » est coprésidé par la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) et l'Église du Christ au Congo (ECC), deux organisations qui représentent ensemble plus de 90 % de la population du pays. (Au total, les organisations religieuses travaillant sur l'IRI RDC représentent la foi de plus de 83 millions de personnes en RDC, soit 97% de la population).

Grâce à l'IRI RDC, les hauts responsables religieux mobilisent leurs communautés pour agir,

éduquent leurs communautés à devenir des défenseurs de la protection et de la restauration des forêts et appellent les décideurs politiques à adopter des politiques qui protègent les forêts et les droits des communautés forestières de la région.



## LES PRINCIPAUX DOMAINES DE TRAVAIL

Éducation, formation et communication avec les chefs religieux sur la gravité de la crise de la déforestation : Élaboration de guides pédagogiques sur les forêts, le climat et les droits des communautés forestières ; travailler avec les ministères concernés et les autorités provinciales pour distribuer des guides pédagogiques; organiser des séances d'information de haut niveau pour les principales organisations religieuses sur les forêts, le climat et les droits des communautés forestières; faciliter la formation de milliers de chefs religieux pour qu'ils deviennent des défenseurs efficaces de la protection des forêts ; et la réalisation d'une campagne de sensibilisation et de communication publique sophistiquée sur l'impératif spirituel de protéger les forêts.

**Mobilisation et action sur le terrain** avec les chefs religieux et les communautés confessionnelles : lancement de coalitions d'action («chapitres IRI RDC») de chefs religieux, de peuples autochtones, d'institutions de recherche, d'ONG, d'agences des Nations Unies et de diverses organisations sociales dans des zones clés du pays où les forêts sont les plus menacées

(27 chapitres à ce jour en Ituri, Equateur, Nord-Kivu et Sud-Kivu, avec environ 60 chapitres à lancer d'ici fin 2023 dans la Tshopo, la Tshwapa, le Mai Ndombe, le Bas-Uélé, le Sankuru, Mongala, Maniema Kasai, Sud Ubangi et Nord Ubangi)

**Plaidoyer pour des lois et des politiques** qui protègent les forêts et les droits des communautés forestières : fournir des recommandations aux hauts fonctionnaires sur l'utilisation des terres, le régime foncier, les forêts, l'agriculture, les droits des communautés forestières et l'opposition à la vente aux enchères de licences pétrolières et gazières dans les forêts ; publier des déclarations sur les lois, la législation et les politiques forestières prioritaires ; l'organisation d'événements et de réunions privées avec les décideurs politiques pour obtenir des engagements visant à renforcer les efforts de protection des forêts ; la création et la gestion d'un bloc parlementaire pour faire avancer la législation sur la protection des forêts ; organiser des dialogues publics et des débats avec les candidats aux élections pour obtenir des déclarations d'engagement pour la protection des forêts (aux niveaux provincial et local) ; travailler pour influencer les politiques publiques municipales et les processus de planification territoriale liés à la protection des forêts; coordonner une campagne pour faire des forêts un enjeu prioritaire lors des élections présidentielles de 2023 ; et promouvoir l'inclusion de politiques de protection des forêts dans les propositions de gouvernement des candidats à la présidence.

